CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 p m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	6:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:00 p m
Ocean Springs Accommodation	5:45 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	6:45 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation	3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART.

No. 2—	—No. 1
6:10 p m. Dép Nlle-Orléans Ar.	9:45 a m
8:18 p m. Ar Edenborn Dép.	7:33 p m
9:10 a m. Ar Bâton-Souge Dép	6:45 a m
10:26 p m. Ar Bayou Sara Dép.	5:35 p m
2:40 a m. Ar Mansura Dép.	1:16 a m
4:10 a m. Ar Alexandria Dép.	11:55 p m
4:20 a m. Dép Alexandria Ar.	11:45 p m
5:21 a m. Ar Colfax Dép.	10:45 p m
6:45 a m. Ar Campti Dép.	9:15 p m
7:30 a m. Ar Coushatta Dép.	2:32 p m
9:20 a m. Ar Shreveport Dép.	6:40 p m
No. 6—	—No. 5
6:40 a m. Dép Nlle-Orléans Ar.	7:10 p m
8:50 a m. Ar Edenborn Dép.	4:56 p m
9:45 a m. Ar Bâton-Rouge Dép.	4:10 p m

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:40 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m
Excursion du dimanche	6:05 a m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m
Excursion du dimanche	9:00 p m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	4:45 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:35 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:35 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	5:35 p m

N. O., T. and M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ.	Arrivée.
7:10 p m .... Nlle-Orléans	8:50 a m
9:45 p m .... Bâton-Rouge	6:30 a m
5:06 a m .... Beaumont	10:55 p m
7:55 a m .... Houston	7:30 p m
6:10 p m .... Corpus Christi	10:05 a m

Arrivée.	Départ
12:15 a m .... Brownsville	3:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.	Arrivée.
10:10 p m .... Bâton-Souge	5:10 a m

Arrivée.	Départ
10:10 p m .... Nlle-Orléans	5:10 a m
5:10 a m .... Beaumont	10:15 p m
7:45 a m .... Houston	7:40 p m
9:25 a m Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.	Arrivée.
8:30 a m .... Nlle-Orléans	9:40 p m
11:10 a m .... Bâton-Souge	7:05 p m
7:05 p m .... Beaumont	11:10 a m
10:30 p m .... Houston	7:40 a m

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

John Geo. Pflueger vs. George Hobbs.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,963 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon magasin, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le LUNDI, 28 septembre 1914, à 11 heures, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux lavabos, un sofa davenport, trois robes, un buffet, une table, une table de salle à manger, deux tables de toilette, deux tableaux, un bureau, une table de milieu, un porte serviette, un miroir, huit chaises, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

JOS. LAUTENSLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
sept—18,23,28

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:30 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	4:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:25 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepte samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	7:05 a m

ARRIVEE.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Samedi et dimanche	5:45 a m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	9:00 a m
St. Louis et Chicago	8:00 a m
Meridian Accommodation	5:10 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
St. Louis et Chicago	8:35 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points int.	7:20 p m

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Block.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,416 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Octavie L. Block, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
DAVID ROSENBERG, Avocats.
sept—19,23,28

Succession de Prosper A. Le Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,179 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Robert Le Blanc et Louis P. Gaudin, xécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats.
spt 24 28—oct 3

Succession de Mme Hattie E. Lawrence.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,756 — Division A — Attendu que Joseph Worley, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Hattie E. Lawrence, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. S. MAHONEY, Avocat.
sept—23,27 oct—2

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, No. 108,809, William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent.

VENTE EN PARTAGE

Maison simple à un étage 816 rue St. Ferdinand

A l'encan, le JEUDI 8 Octobre 1914 à midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte par la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dossier No. 108,809, dans le cas de William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent ledid jugement lu et rendu en cour ouverte et dirigé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 octobre 1914, la propriété foncière suivante:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St. Ferdinand, Dauphine, Bourgogne et Port, composé de tout le lot No. 10 et partie du lot No. 11 mesurant 44 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur la rue St. Ferdinand, par 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent le numéro municipal 816 rue St. Ferdinand et consiste en une maison simple à un étage.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente et tous certificats devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, et déposer le prix au moment de l'achat, sans intérêt ni penalité, à

Encanteur, 820 rue Commune.

sept—6,13,20,27 oct—4,8

PAR ALBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double, No. 1722 rue Nord Derbigny — Cottage simple, No. 1726 rue Nord Derbigny.

Trois lots, angle des rues St. Anthony et Verte.

Antoine E. Houlemard, et als., vs. Madeline L. Houlemard, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,537 — Division D— Sera vendu aux enchères publiques, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé le 18 septembre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, actuellement en vacances, dans le procès de Antoine E. Houlemard, et als., vs. Madeline L. Houlemard, et als., sera vendu aux enchères publiques pour effectuer une partition, à savoir:

1er. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, St. Bernard, actuellement Allen, et Annette, et mesurant, en mesures Franaçises, 30 pieds face à la rue Derbigny, par 120 pieds. Les améliorations comprennent un cottage double ayant quatre chambres de chaque côté, toit en ardoise, l'eau, et est loué à raison de 20.00 dollars par mois, est connu par le No. 1722 rue Nord Derbigny.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les dépendances, droits, voies, privilèges et servitudes, qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, St. Bernard, actuellement Allen, et Annette, désigné comme lot No. 15, Ilet No. 48, sur un plan par J. Pilie, voyer, en date du 29 avril 1833. Lequel lot mesure, en mesure américaine, 30 pieds face à la rue Derbigny, par une profondeur de 128 pieds, 3 pouces et 4 lignes entre lignes égales parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple de quatre chambres, toit en ardoise, l'eau, et se loué 10.00 dollars par mois, est connu par le No. 1726 rue Nord Derbigny.

3. Trois lots de terre, situées dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Vertue, Force, actuellement Tonti, St. Anthony et Annette, désignés par le No. 92 sur le plan original du faubourg Marigny, lesquels dits lots sont désignés par les lettres C, D et E, sur un plan par Pilie et De Ponilly, C. E., daté du 7 octobre 1805, et mesurant chaque d'après le dit plan, 32 pieds face à la rue St. Anthony, par une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec tous les droits, voies, qui y appartiennent en quelque sorte. Le lot E forme l'angle des rues St. Anthony et Vertu.

CONDITIONS— Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur; le reste si il y en a un à deux ans en billets de l'acquéreur, assurés par hypothèque au privilège du vendeur, avec 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication, et les clauses habituelles de sécurité. L'acheteur devra payer les taxes pour 1914 en plus et au dessus du montant de l'adjudication. Actes de vente et coût des certificats au frais de l'acquéreur devant Louis A. Martinet, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

WILLIAM R. KER, Avocat.
sept—20,27 oct—4,11,18,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Cornelius Lavallée.

Deux jolis cottages simples, No. 2507 rue St.-Pierre et No. 2609 rue St.-Pierre. Le Jeudi, 8 octobre 1914. A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,384 — Division "D"—Sera vendue aux Enchères publiques le JEUDI 8 octobre 1914 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C," en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la Division "A" actuellement en vacances, daté et signé le 2 septembre 1914, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir:

1er. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville en l'Ilet No. 310 borné par les rues St.-Pierre, Tonti, Orléans et Rocheblave, mesurant 30 pieds face à la rue St.-Pierre 30' 0" 6''' en largeur sur la ligne de derrière par une profondeur de 50 pieds 3 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles lequel lot ou portion de terre est désigné par la lettre "A" sur un certificat ou croquis fait par Edgar Pilie, voyer daté du 8 mars 1906, attaché pour références à un inventaire fait par J. H. Quintero, notaire le 20 janvier 1906 lequel lot ou portion de terre est aussi désigné comme lot "A" sur un croquis et certificat de voyer dessiné par J. A. D'Hemecourt le 8 juin 1877 et attaché à un acte de vente devant J. Dreyfous, notaire, le 8 juin 1899. Les améliorations connues sous le No. 2607 rue St.-Pierre, contenant 4 chambres.

2me—Une certaine parcelle ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville en l'Ilet No. 310 borné par les rues St.-Pierre, Tonti, Orléans et Rocheblave, mesurant 30 pieds face à la rue St.-Pierre, 30 pieds et en largeur sur le derrière par une profondeur de 52 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot "A" ci-après décrit et 54 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne opposée de côté vers la rue Rocheblave, lequel lot ou portion de terre est désigné comme lot "B" sur un croquis et certificat fait par Edgar Pilie, voyer, le 8 mars 1906 et attaché pour références à un inventaire fait par J. M. Quintero, notaire, le 20 janvier 1906 lequel lot ou portion de terre est aussi désigné comme lot "A" sur un croquis ou certificat de voyer dessiné par J. A. D'Hemecourt, le 8 juin 1877 et attaché à un acte de vente devant F. J. Dreyfous, Notaire, le 8 juillet 1899. Les améliorations connues sous le No. 2609 rue St.-Pierre et contient 4 chambres.

Conditions: Comptant. L'acquéreur devra payer les taxes pour l'année 1914, en plus du prix de l'adjudication. Actes de vente et cout des certificats au frais de l'acheteur devant William R. Ker, Esq., notaire. Un dépot de 10 pour cent sera éxigé au moment de l'adjudication.

ALBERT L. PAUL, Encanteur,
Bureau, 331 rue Carondelet.
JOHN T. FEGIN, Avocat.
sept—6,13,20,27 oct—4,8

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, No. 108,809, William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent.

VENTE EN PARTAGE

Maison simple à un étage 816 rue St. Ferdinand

A l'encan, le JEUDI 8 Octobre 1914 à midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte par la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dossier No. 108,809, dans le cas de William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent ledid jugement lu et rendu en cour ouverte et dirigé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 octobre 1914, la propriété foncière suivante:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St. Ferdinand, Dauphine, Bourgogne et Port, composé de tout le lot No. 10 et partie du lot No. 11 mesurant 44 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur la rue St. Ferdinand, par 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent le numéro municipal 816 rue St. Ferdinand et consiste en une maison simple à un étage.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente et tous certificats devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, et déposer le prix au moment de l'achat, sans intérêt ni penalité, à

Encanteur, 820 rue Commune.

sept—6,13,20,27 oct—4,8

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. et Mme Henri Schnell.

No. 107,569.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Par C. A. Tessier et Fils — C. A. Tessier, Encanteur, Bureau 134 rue Carondelet. Jeudi, 6 octobre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 28 août 1914 par l'Honorable E. G. Skinner, Juge de la dite Cour, Division "C," dans le procès ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville en l'Ilet No. 6 borné par les rues Chartres, Royal, Indépendence et Pauline, étant désigné comme lot No. 4 sur le plan de L. H. Pilie, voyer de la ville en date du 8 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Ende pour référence. Les dits lots mesurent, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes face à la rue Pauline par une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes égales parlèles, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné par le No. Municipal 614 rue Pauline et comprenant un cottage simple de 4 chambres, etc.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et le reste si il y en a, à un an de crédit, ou de un et deux ans au choix de l'acquéreur. Le solde de la vente sera reconnu par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui à un intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement; assuré par hipotèque spéciale et lien et privilège du vendeur et la propriété vendue avec le pacte "de non alienando" et toutes les clauses habituelles de sécurité; cinq pour cent pour les honoraires de l'avocat en cas de procès. La dite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police payable au detenteur des billets hipothécaires, on à leur convenance, l'acquéreur s'engage à payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1914 à partir de la date de l'adjudication à la fin de la dite année, dix pour cent devra être déposé au moment de l'adjudication. Atce de vente devant Charles Scheideau, Esq., notaire au frais de l'acheteur.

FRED G. VEITH,
Avocat.
sept—5,6,13,20,27 oct—4,8

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil

De Propriété Améliorée du Septième District

LES DEUX PROPRIETES DECRITES CI-DESSOUS, COMPRENANT L'ILET ENTIER BORNE PAR L'AVENUE LEAKE, ET LES RUES SHORT, HUSO ET PEARL.

Avec à peu près 160 pieds de façade sur l'Avenue Leake

Faisant face aux voies ferrées de l'Illinois Central et du Public Belt, sur la dite avenue Leake et avec une grande façade sur les rues Short, Husso et Pearl, avec rails de garage, deux vastes entrepôts, étables qui peuvent recevoir 15 têtes de stock, grandes balances pour camions et vastes chantiers, et aussi demeure, Nos. 437 et 439 rue Short, angle de la rue Pearl.

LE TOUT POUVANT SERVIR POUR MANUFACTURE, CHANTIERS DE SABLE ET GRAVIER; BOIS ET CHARBONS EN GROS; GRAINS ET FOURRAGES, OU BOIS DE SCIERIE.

LE PLAN EST EXPOSE A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES

JACOB L. WEIL VS. JOHN HENRY MEYERS ET ADOLPH M. KEPPLER.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,570 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Six lots de terre avec améliorations situé dans le Septième District de cette ville, en l'Ilet No. 52, borné par l'avenue Leake, et les rues Short, Pearl et Huso, désignés d'après un plan imprimé en bleu par C. Mile Williams, D. C. S., 1er juin 1899, attaché à un acte passé devant Emanuel Leopold Weil, notaire, le 31 décembre 1907, comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, et mesurent comme suit: Lots Nos. 1, 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun trente pieds face sur chaque rue Short et Huso par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Les lots Nos. 5 et 6 mesurent comme suit commençant à un point cent cinquante pieds du coin de la rue Pearl et Huso une première façade de trente pieds sur la rue Husso par une profondeur sur ligne de côté du lot No. 4 de cent vingt pieds, et ensuite sur une ligne parallèle à et faisant face à la rue Short de quatre pieds, et ensuite sur une ligne s'étendant sur toute la façade sur l'avenue Leake du dit ilet de cent soixante pieds, plus ou moins, et ensuite sur une ligne allant vers la rue Pearl et faisant face à la rue Husso de dix-sept pieds, et ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Pearl et allant vers la rue Husso de dix-sept pieds, six pouces; et ensuite sur une ligne faisant face à la rue Huso de soixante pieds, et ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Pearl et allant vers la rue Short de dix-sept pieds, six pouces.

2. Un lot de terre, avec toutes les améliorations, etc., situé dans le Septième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Short, Pearl, Huso et Commercial, ou avenue Leake, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 52, ancien No. 4, et forme le coin des rues Short, Pearl et Huso, et mesurant trente pieds de face sur les rues Short et Huso, par une profondeur et face à la rue Pearl de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour les demandeurs.
sept 25 27—oct 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Par ARTHUR H. DICKS. Par ARTHUR H. DICKS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer. No. 106,021, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

Le contenu d'une Boulangerie et des Objets de ménage, No. 1560 Avenue N. Claiborne

MARDI, 6 octobre 1914, à 11 heures a. m.

En vertu d'un ordre qui m'a été envoyé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, en date du 18 août 1914, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le contenu d'une boulangerie, y compris les vitrines, paniers et boîtes à pain, toles, auges, outils et nécessaires de confiseur, glacière, balances, comptoirs, batteur, blutoir, moteur électrique, etc., camions, buggies, chevaux, mules et harnais. Objets de ménage, ameublement, pendules, miroirs, machine à coudre, poêle, ustensiles de cuisine, etc.

CONDITIONS: Comptant.
ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau, 437, rue Carondelet.
EDW. P. KLEINERT, Avocat.
sept 24 27—oct 4 6

Par FITZPATRICK & TILL, INC. Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur, 623 rue Joséphine

Aux enchères, MERCREDI, 7 OCTOBRE 1914, à 11 heures A. M.

Succession de Mme Anna Mary Unterner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,850 — Division B — En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la division sus-nommée, daté et signé le 24 septembre 1914 à la Nouvelle-Orléans, Lne., dans la cause ci-dessus intitulée et enregistrée et qui m'a été envoyée en ma qualité d'encanteur, le tout et en détail le mobilier et les objets de ménage décrits dans l'inventaire au dossier.

CONDITIONS — Comptant, sans limite ni réserve.

HARRY W. FITZPATRICK,
Bureau 528-530 rue Canal.
sept—25,27 act—4,7

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes à l'Encan par Leonard L. Stern.

Vente en partie. Succession de Mme. Bridget Farley Williams et David F. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "E" — Nos. 107, 794 et 70, 662 (consolidé). Sans limite ou réserve au plus haut surenchérisseur propriétées de valeur et terres à la campagne.

816 rue Deuxième, un cottage simple.
540 rue Quatrième, un cottage simple.
546-548 rue Quatrième, coin de Fulton, un cottage double et magasin.
2712-14 rue St.-Thomas, un cottage double.
511-13-15-17 avenue Washington, 2 cottages doubles.

Ainsi que: 560 acres de terre à Livingston et Tangipahoa.

Aux enchères, JEUDI, 15 OCTOBRE, à MIDI, a la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Par Leonard L. Stern, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci dessus indiquée, en vertu d'un jugement rendu le 4 septembre 1914 et le jugement signé le 11 septembre 1914 par l'Hon. Geo. H. Theard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E" dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartiennent, situé en l'Ilet borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Deuxième, Troisième et Laurel désigné comme lot No. 4 sur un plan dressé par Hugh Grant, daté du 24 juin 1845, No. 69 du livre de plans de J. B. Marks, ancien notaire, en cette ville. Lequel dit lot mesure 30' face à la Deuxième rue par 92' et 3''' en profondeur entre lignes parallèles et est situé dans le Quatrième District de cette ville. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de la Succession de Maîtresse Julia Mollière par un acte devant Andrew Hero, Jr. Notaire daté du 27 juillet 1882 et enregistré en C. O. B. 116 folio 461. La propriété est connue comme No. 816 rue Deuxième et consiste d'un cottage simple, toit en ardoises avec une galerie de face 4 chambres, etc., et se loue pour $10 par mois.

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartinnent, situés dans le Quatrième District (ancienne ville de Lafayette, Paroisse de Jefferson) de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orleans, dans cet Etat, en l'Ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton., et désignés par les Nos. 1 et 2 sur un plan spécial du même et autres lots, attaché à un acte de vente de B. F. French à William J. Boyce passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840, d'après lequel plan les dits lots mesurent chaque 25' face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine. Le lot No. 1 étant un lot de coin et formant l'angle des rues Quatrième et Fulton. Les améliorations sont connues par les Nos. 546-46-48 rue Quatrième et 2712-14 rue St.-Thomas. Le 540 de la rue Quatrième étant un cottage simple avec 4 chambres et se loue pour $15.00. 546-48 étant un cottage double avec trois chambres remise de chaque coté. 2712-14 rue St.-Thomas étant un cottage double avec trois chambres de coté, le loyer total étant à peu près de $35.00 par mois.

Un demi-lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Faubourg, District, Ville et Paroisse ci-dessus désignés, en l'Ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton, et désigné par le No. 3, sur un plan attaché à un acte passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840. Le dit demi lot de terre est pris du coté le plus rapproché du lot No. 3 sur le plan susnommé et mesure 12' 6" face à la rue Quatrième par 115'